

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 février 2019

L'Assemblée Générale a lieu au lycée Pommerit de Pommerit-Jaudy (22).

La séance est ouverte à 14h30 par Pascal AUBRY, Président de la Ligue.

Pascal AUBRY accueille Bachar KOUATLY, Président de la fédération Française des Echecs, et le remercie pour sa présence.

Pascal AUBRY indique que le déjeuner pris en commun avec le Comité Directeur a permis d'évoquer plusieurs sujets intéressants, et que la présentation des bilans sera volontairement accélérée pour laisser place aux échanges entre le Président de la Fédération et les responsables des clubs.



Ordre du jour

1. Quorum	3
Représentation des clubs	3
Votants.....	4
Vérification du quorum	4
2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 mars 2018.....	5
3. Adoption du bilan moral 2018	5
4. Adoption du compte de résultats 2018	6
Secteur jeunes.....	6
Secteur scolaires	6
Secteur féminines	6
Secteur adultes.....	6
Secteur formation	6
Comités Départementaux	6
Fonctionnement	7
Compte de résultats global	8
5. Adoption du budget prévisionnel 2019	9
6. Questions diverses	10
Vacance du poste de Responsable des Féminines	10
Modification de la clé de répartition Ligue/Comités.....	10
Modification de la politique d'aide aux clubs	10
Organisation de la deuxième phase de la coupe Jean-Claude LOUBATIÈRE	11
Difficultés avec un Directeur de Groupe en Nationale 2 jeunes.....	12
Top 12 à Brest	12
Indication du courrier électronique des joueurs lors des prises de licence	12
Communication vers les licenciés	12
Organisation d'un stage DEFFE en juin 2019 à Yffiniac	12
Organisation de stages de formation continue (arbitrage)	12
Championnat de Bretagne 2019	12
Calendrier 2020	12
Recherche de Directeurs de Groupe pour la Nationale 4 adultes.....	13

1. Quorum

Représentation des clubs

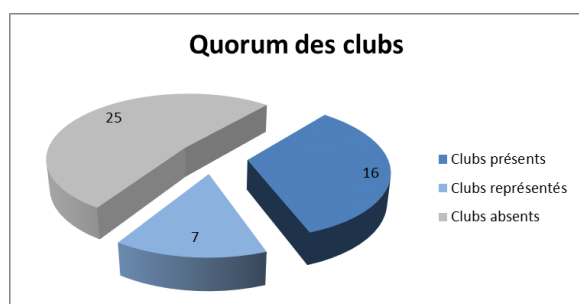


Dép.	FFE	Club	A	B	Voix	Responsable	Prés. Pouvoir
22	F22001	Echiquier Briochin	41	67	4	LETY Michel	LOUDIER Sarah
22	F22003	Echiquier Guingampais	58	86	4	LUCO Alain	x
22	F22024	Echecs-Passion Yffiniac	33	2	2	BINARD Vianney	
22	F22025	Club Hillionnais d'Echecs	13	13	1	LE BORGNE Julien	MILAN Anthony
22	F22026	Echiquier de Lannion	32	24	2	LOUDIER Sarah	x
22	F22027	Echiquier Barnabéen	17	9	2	SIBILLE Herve	LANGER Fabrice
22	F22029	Emeraude Echecs	19	1	2	CHARPIOT Sebastien	
22	F22031	Echiquier de Plouaret/Vieux Marche/Treje	11	66	2	PRIMAULT Loic	
22	F22034	L'Echiquier des Templiers	13	10	1	GLEDEL Bernard	
29	F29001	Echiquier Quimpérois	32	167	4	CADIOU Jacques	LE DU Michel
29	F29012	Echiquier du Léon - Lesneven	25	1	2	RANNOU Noel	PRIGENT Jerome
29	F29036	USAM Echiquier Brestois	54	8	3	BAUDIN Frederic	
29	F29037	Echiquier Gouesnousien	46	43	4	LEFEBVRE Philippe	x
29	F29038	Club d'Echecs de Plougastel	23	0	2	TREGUER Daniel	
29	F29044	Echiquier du Pays Fouesnantais	27	9	2	HOCHART Jean-Luc	
29	F29046	Echiquier du Pays de Landerneau	6	2	1	CHETAIL Jean-Louis	
29	F29051	Mat Club de Guipavas	23	1	2	MARSAULT Michel	
29	F29058	Le Petit Pion	14	10	1	FEVRIER Anne	
29	F29060	Le Grand Roque de Saint Divy	9	10	1	KEBER Thierry	
29	F29061	L'Echiquier Bleu	15	8	2	PLOQUIN Marc	
29	F29062	Echiquier Quimperlois	20	21	2	DIMEY Stephane	
29	F29065	Fianchetto du roi	8	5	1	DONCHEZ Gilbert	
29	F29066	Club d'Echecs de Pont l'Abbé	9	2	1	KERAVEC Julien	
35	F35001	Rennes Paul Bert	100	34	6	DEMANGHON Jonathan	
35	F35009	Echiquier Guichenais	24	16	2	MIGOT Martine	x
35	F35013	Echiquier Vitreén	24	31	3	DODARD Herve	x
35	F35043	Echiquier Domloupéen	53	2	3	AUBRY Pascal	x
35	F35044	Betton Echecs Club	36	23	3	PINEAU Gerard	PERNOT Damien
35	F35046	Echiquier du pays de Liffré	95	106	7	RUHLMANN Anne	x
35	F35048	Echiquier Rennes - Les Longs Pres	23	7	2	TROVALET Sylvain	
35	F35049	L'Echiquier Dinardais	19	17	2	STORME Alain	x
35	F35051	L'Echiquier Vezinois	36	72	4	BOURGOIN Jean-Louis	x
35	F35052	Olympic Club Montalbanais	21	13	2	DANET Claude	
35	F35053	Haute Bretagne Echecs	15	27	2	GLORY Alain	
35	F35054	Association Sportive de Gévezé	6	0	1	COZIC Guy	
35	F35056	Pion Pacé - MJC	6	0	1	YCHE Michel	
35	F35057	Echiquier du Semnon	15	32	3	MULPAS Eric	x
35	F35058	Le Petit Donjon Malouin	5	11	1	AL AHDAB Nasir	x
56	F56014	Echiquier du Pays de Baud	20	39	3	ROUSSEAU Emmanuel	
56	F56023	Echiquier Quévenois	33	13	2	BERTHELOT Eric	
56	F56024	Echiquier de l'ABC Pays de Vannes	81	77	5	MARECHAL Daniel	x
56	F56028	Echiquier Laique Ste Anne d'Auray	50	87	4	LE GAL Loic	x
56	F56031	Echiquier Hennebontais	17	1	2	POTIER Pierre	
56	F56032	Club d'Echecs de Languidic	6	9	1	BERTHAULT Tiffany	
56	F56033	Fous d'Echecs Pays de Ploërmel	28	73	3	GEORGET Patrice	MARECHAL Daniel
56	F56034	Questembert Echecs	22	33	3	TRELOHAN Henri	x
56	F56035	Echiquier St Guyomard La Dame Blanche	9	23	1	CHENEAU Lionel	x
56	F56037	Echiquier club de Pontivy	19	10	2	VASSELIN Benoit	x

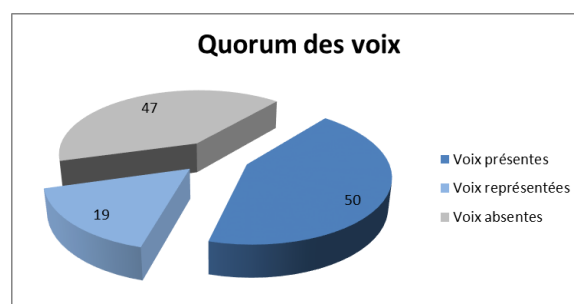
Votants

Votant	Voix	Club
1 AL AHDAB Nasir	1	1 F35058 - Le Petit Donjon Malouin
2 AUBRY Pascal	3	3 F35043 - Echiquier Domloupéen
3 BOURGOIN Jean-Louis	4	4 F35051 - L'Echiquier Vezinois
4 CHENEAU Lionel	1	1 F56035 - Echiquier St Guyomard La Dame Blanche
5 DODARD Herve	3	3 F35013 - Echiquier Vitréen
6 LANGER Fabrice	2	2 F22027 - Echiquier Barnabéen
7 LE DU Michel	4	4 F29001 - Echiquier Quimpérois
8 LE GAL Loïc	4	4 F56028 - Echiquier Laique Ste Anne d'Auray
9 LEFEBVRE Philippe	4	4 F29037 - Echiquier Gouesnousien
10 LOUDIER Sarah	6	4 F22001 - Echiquier Briochin
		2 F22026 - Echiquier de Lannion
11 LUCO Alain	4	4 F22003 - Echiquier Guingampais
12 MARECHAL Daniel	8	5 F56024 - Echiquier de l'ABC Pays de Vannes
		3 F56033 - Fous d'Echecs Pays de Ploërmel
13 MIGOT Martine	2	2 F35009 - Echiquier Guichenais
14 MILAN Anthony	1	1 F22025 - Club Hillionnais d'Echecs
15 Mulpas Eric	3	3 F35057 - Echiquier du Semnon
16 PERNOT Damien	3	3 F35044 - Betton Echecs Club
17 PRIGENT Jerome	2	2 F29012 - Echiquier du Léon - Lesneven
18 RUHLMANN Anne	7	7 F35046 - Echiquier du pays de Liffré
19 STORME Alain	2	2 F35049 - L'Echiquier Dinardais
20 TRELOHAN Henri	3	3 F56034 - Questembert Echecs
21 VASSELIN Benoit	2	2 F56037 - Echiquier club de Pontivy

Vérification du quorum



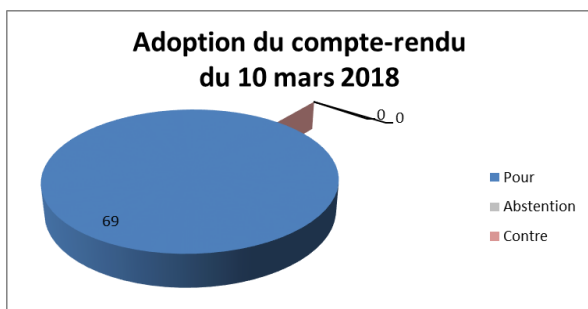
Quorum des clubs		
Clubs présents	16	33%
Clubs représentés	7	15%
Clubs absents	25	52%
Total	48	100%



Quorum des voix		
Voix présentes	50	43%
Voix représentées	19	16%
Voix absentes	47	41%
Total	116	100%

Cette Assemblée Générale se tient sans condition de quorum.

2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 mars 2018



Adoption du compte-rendu du 10 mars 2018		
Pour	69	100%
Abstention	0	0%
Contre	0	0%
Total	69	100%

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du bilan moral 2018

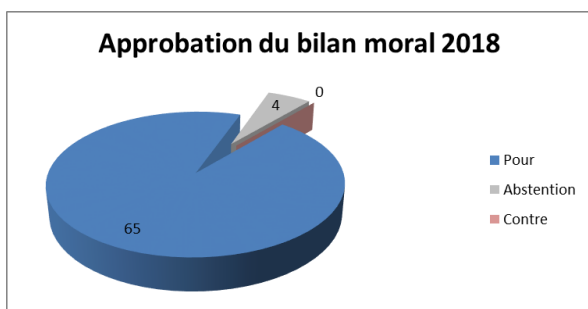
Le bilan moral est présenté par les responsables des commissions, qui résument les réunions des commissions qui ont eu lieu pendant le championnat de Bretagne jeunes.



- Dominique RUHLMANN (Commission Scolaires)
- Françoise LEFEUVRE (Commission Féminines, en l'absence de responsable)
- Pascal AUBRY (Commission Jeunes)
- Nasser AL ADHAB (Commission Médicale)
- Pascal AUBRY (Direction Technique)

Déclaration de Michel LETY, lue par Cyrille COMBAUDON : le club de Saint-Brieuc s'abstient en raison de l'utilisation par la Ligue de l'auto-entrepreneariat.

Bachar KOUTALY précise que l'auto-entrepreneariat est un statut légal qui permet d'effectuer des prestations pour les Ligues et les Comités Départementaux, dans le respect de la loi.



Approbation du bilan moral 2018		
Pour	65	94%
Abstention	4	6%
Contre	0	0%
Total	69	100%

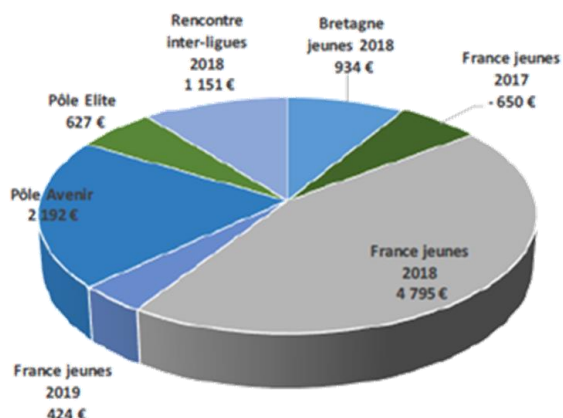
Le bilan moral 2018 est adopté à la majorité.

4. Adoption du compte de résultats 2018

Le compte de résultats 2018 est présenté par Damien PERNOT, trésorier de la Ligue.



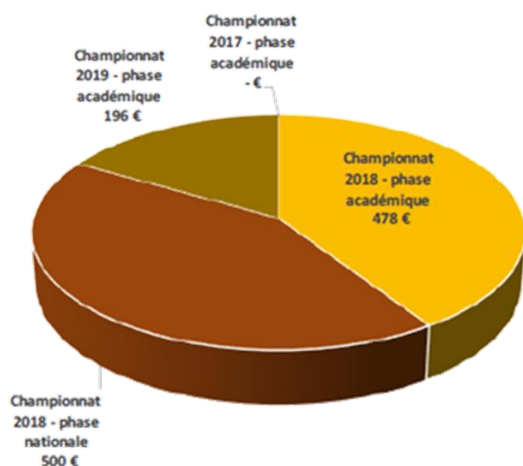
Secteur jeunes



Secteur adultes



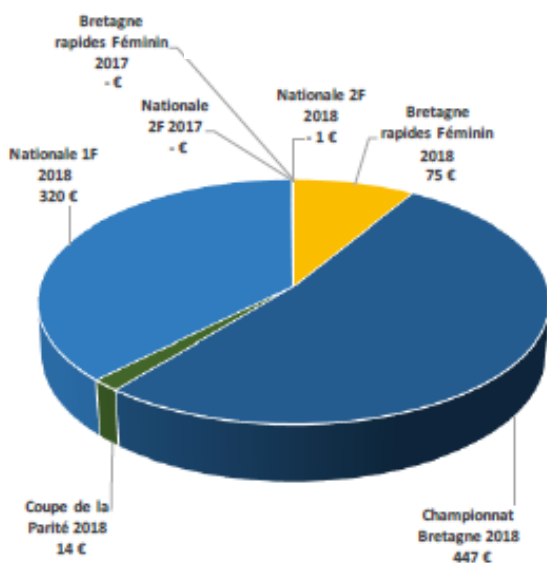
Secteur scolaires



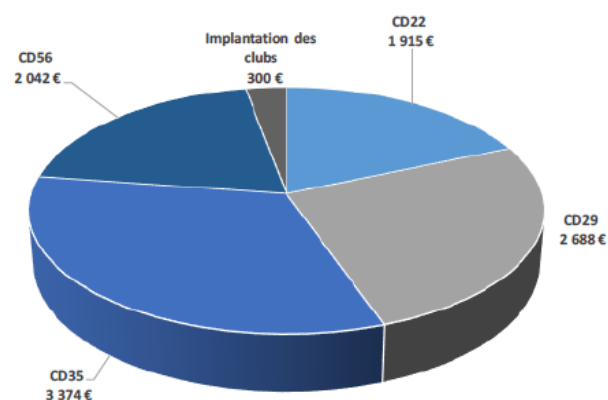
Secteur formation

Aucune action.

Secteur féminines



Comités Départementaux



Fonctionnement

Charges	Débit
60 - Achats	1 996 €
602 - Equipements	88 €
Communication	88 €
6022 - Achat feuilles de partie	1 908 €
Impressions feuilles de partie	1 908 €
62 - Autres services	310 €
6226 - Frais bancaires	57 €
frais de tenue de compte	57 €
6238 - Prix / dons	50 €
Participation obsèques	50 €
6256 - Missions	116 €
Repas comité directeur	116 €
626 - Communication	87 €
Courriers	6 €
Site Web	81 €
86 - Emploi des contributions	40 €
862 - Déplacements	40 €
Déplacement	40 €
Total général	2 346 €

Produits	Crédit
75 - Autres produits	13 €
754 - Participation aux frais	13 €
Repas comité directeur	13 €
87 - Contributions volontaires	40 €
871 - Déplacements	40 €
Déplacement	40 €
70 - Ventes	800 €
707 - Vente/Utilisation feuilles	800 €
Feuilles de partie	68 €
Revente feuilles au CD35	412 €
Revente feuilles au CD56	220 €
Revente feuilles au CD22	60 €
Revente feuilles au CD29	40 €
Total général	853 €

Détail du budget de fonctionnement de l'année 2018

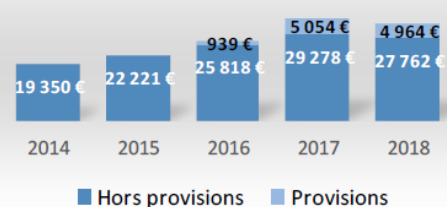
Bilan : -1 493 €

Compte de résultats global

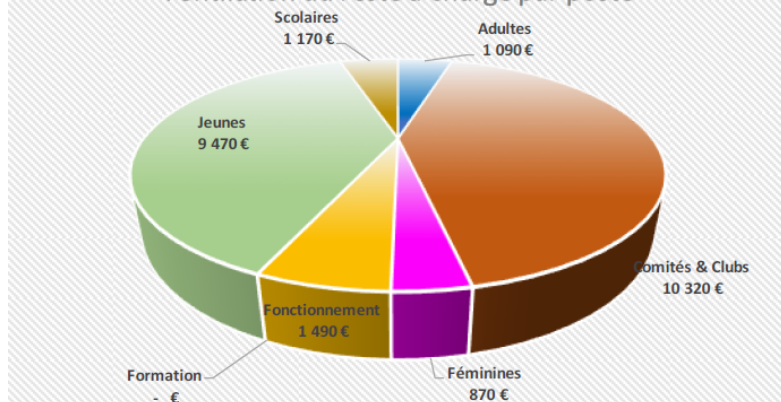
Charges	Débit
60 - Achats	2 145 €
602 - Equipements	88 €
6022 - Achat feuilles de partie	1 908 €
6063 - Fournitures	149 €
61 - Services extérieurs	6 263 €
611 - Formation	3 320 €
6135 - Locations mobilières	2 943 €
62 - Autres services	7 460 €
6226 - Frais bancaires	57 €
6236 - Imprimés	112 €
6238 - Prix / dons	1 500 €
6256 - Missions	767 €
6257 - Réceptions	4 938 €
626 - Communication	87 €
65 - Autres charges	17 298 €
6571 - Bourses accordées	6 585 €
6586 - Cotisations versées	10 468 €
6586 - Homologation/Inscription FFE	245 €
68 - Amortissements et provisions	4 960 €
6815 - Dotation aux provisions	4 960 €
86 - Emploi des contributions	2 144 €
862 - Arbitrage	1 876 €
862 - Déplacements	268 €
Total général	40 270 €

Produits	Crédit
70 - Ventes	800 €
707 - Vente/Utilisation feuilles	800 €
74 - Subventions	3 000 €
74 - Subvention reçue	3 000 €
75 - Autres produits	27 902 €
754 - Participation aux frais	7 865 €
756 - Cotisations reçues	20 038 €
76 - Produits financiers	29 €
7681 - Intérêts des comptes	29 €
78 - Amortissements et provisions	5 050 €
7876 - Reprise sur provisions	5 050 €
87 - Contributions volontaires	2 144 €
871 - Arbitrage	1 876 €
871 - Déplacements	268 €
Total général	38 925 €

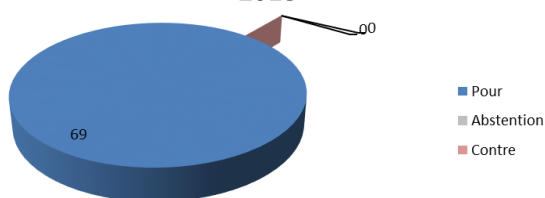
Etat de la trésorerie



Ventilation du reste à charge par poste



Approbation du compte de résultats 2018



Approbation du compte de résultats 2018

Pour	69	100%
Abstention	0	0%
Contre	0	0%
Total	69	100%

Le compte de résultats 2018 est adopté à l'unanimité.

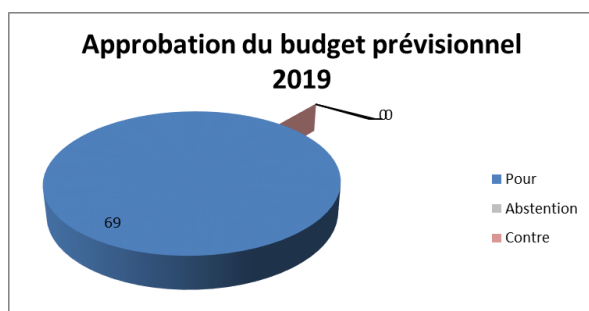
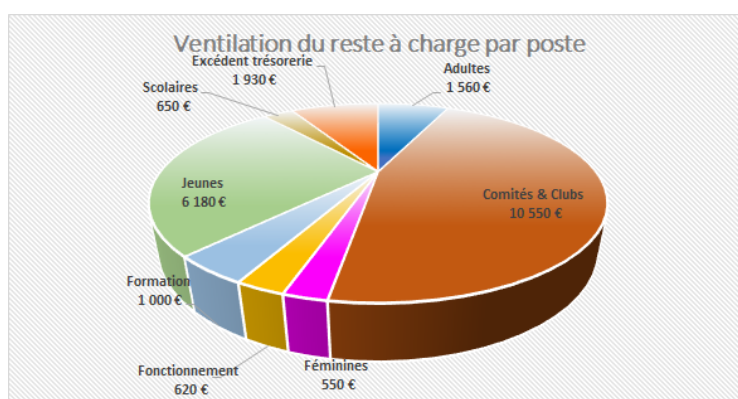
5. Adoption du budget prévisionnel 2019

Damien PERNOT, Trésorier de la Ligue, indique le Comité Directeur a décidé à sa demande la modification du rythme des budgets de la Ligue : les budgets précédemment basés sur l'année civile le seront désormais sur la saison sportive. Le budget prévisionnel présenté court ainsi du 1^{er} janvier 2019 au 31 août 2019.



Pascal AUBRY ajoute que la prochaine Assemblée Générale de la Ligue aura lieu en septembre 2019 pour refléter ce changement.

Charges	Débit	Produits	Crédit
60 - Achats	6 522 €	70 - Ventes	160 €
6063 - Fournitures	422 €	707 - Vente/Utilisation feuilles	160 €
6571 - Bourses accordées	1 500 €	74 - Subventions	3 000 €
604 - Formation	4 600 €	74 - Subvention reçue	3 000 €
61 - Services extérieurs	1 626 €	75 - Autres produits	33 760 €
6135 - Locations mobilières	426 €	756 - Cotisations reçues	20 000 €
611 - Formation	1 200 €	754 - Participation aux frais	13 760 €
62 - Autres services	19 330 €	76 - Produits financiers	30 €
6238 - Prix / dons	853 €	7681 - Intérêts des comptes	30 €
6251 - Déplacements	980 €	78 - Amortissements et provisions	4 460 €
6571 - Bourses accordées	500 €	7876 - Reprise sur provisions	4 460 €
6257 - Réceptions	15 747 €	87 - Contributions volontaires	2 260 €
626 - Communication	220 €	871 - Arbitrage	2 160 €
6236 - Imprimés	250 €	871 - Déplacements	100 €
6256 - Missions	780 €	Total général	43 670 €
6226 - Frais bancaires	0 €		
65 - Autres charges	12 007 €		
6571 - Bourses accordées	1 590 €		
6586 - Homologation/Inscription FFE	167 €		
6586 - Cotisations versées	10 250 €		
68 - Amortissements et provisions	1 925 €		
689 - Excédent trésorerie	1 925 €		
86 - Emploi des contributions	2 260 €		
862 - Arbitrage	2 160 €		
862 - Déplacements	100 €		
Total général	43 670 €		



Approbation du budget prévisionnel 2019		
Pour	69	100%
Abstention	0	0%
Contre	0	0%
Total	69	100%

Le budget prévisionnel 2019 est adopté à l'unanimité.

6. Questions diverses

Vacance du poste de Responsable des Féminines

Pascal AUBRY indique que Céline MARCHADOUR s'est éloigné des milieux échiquéens suite à un changement de situation professionnelle et qu'il a enregistré sa démission du Comité Directeur, de son poste de vice-Présidente de la Ligue et de son poste de Responsable des féminines.

En conséquence, le poste de Responsable des Féminines est vacant et Pascal AUBRY assure un intérim *a minima*.

Modification de la clé de répartition Ligue/Comités

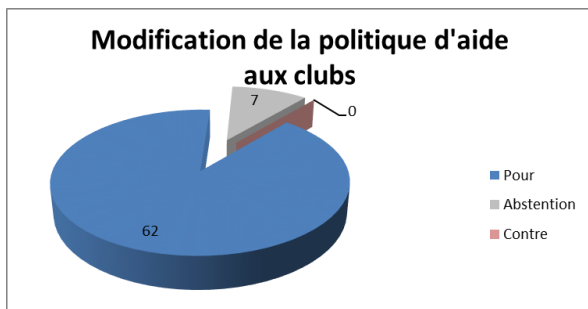
Pascal AUBRY rappelle que la clé de répartition aujourd'hui a été modifiée en mars 2018 à part égale (50% Ligue / 50% Comités, contre précédemment 60% Ligue / 40% Comité). Il indique que, compte tenu de la perte de la subvention CNDS (3000€), il va demander aux responsables des Comités Départementaux leurs comptes de résultats pour évaluer la pertinence de cette modification.

Modification de la politique d'aide aux clubs

Pascal AUBRY rappelle le contexte de cette modification :

- Il a été observé une baisse significative de la participation des responsables des clubs aux événements de la Ligue, réunions de rentrée et Assemblées Générales (59% des clubs absents et défaut de quorum pour la modification des statuts le 12 février 2017, 61% des clubs absents le 10 mars 2018).
- Cette faible participation des clubs dans la vie de la Ligue peut être vue positivement comme une conséquence du fait que la communication de la Ligue vers les licenciés et les clubs s'est nettement améliorée depuis le début de ce mandat, et que les clubs n'éprouvent pas le besoin de se déplacer puisque ce n'est plus nécessaire pour être informé des décisions prises.
- Néanmoins, la Ligue ne vit que par ses clubs et que les rencontres entre les responsables des clubs sont des moments d'échange qui permettent à la Ligue d'évoluer et aux responsables des clubs d'influer sur sa stratégie et ses orientations.
- Par ailleurs, l'absence de participation à la vie de la Ligue est d'autant plus mal vécue lorsque ces mêmes clubs sont en demande permanente vis-à-vis de la Ligue, y compris financière.

Le Comité Directeur a décidé à l'unanimité en réunion du 22 septembre 2018 de soumettre au vote de l'Assemblée Générale la proposition suivante : « **les aides financières de la Ligue sont attribuées aux clubs présents ou représentés à l'Assemblée Générale** ».



Modification de la politique d'aide aux clubs		
Pour	62	90%
Abstention	7	10%
Contre	0	0%
Total	69	100%

La proposition est adoptée à la majorité.

Organisation de la deuxième phase de la coupe Jean-Claude LOUBATIÈRE

Jusqu'à la saison passée, les groupes de la deuxième phase de la coupe Jean-Claude Loubatière étaient réalisés sur des critères géographiques visant à limiter les déplacements.

Le choix a été fait par le nouveau Directeur de la coupe de favoriser les rencontres d'équipes plus éloignées. Pascal AUBRY indique avoir échangé avec lui et que cette nouvelle organisation a été faite pour favoriser le brassage des joueurs.

En conséquence, les distances à parcourir ont considérablement augmenté, avec par exemple des déplacements tels que Arradon – Saint-lô ou encore Brest – Laval.



Les clubs de Gouesnou, Sainte-Anne d'Auray et Arradon ne participeront pas à cette seconde phase, le club de Domloup n'a pas encore pris de décision.

Les responsables des clubs concernés ont remonté le problème à la Direction Technique Régionale et ont demandé à ce que la motion suivante soit présentée en Assemblée Générale :

« le brassage proposé pour l'organisation de la deuxième phase de la coupe Jean-Claude LOUBATIÈRE ne correspond en rien à une demande ou un besoin des clubs, et mène à des déplacements refusés par les joueurs. Cette décision est par ailleurs totalement en contradiction avec l'esprit amateur de cette coupe, nous demandons à ce que les critères géographiques précédemment appliqués soient utilisés pour cette deuxième phase ».



Organisation de la coupe JCL		
Pour	69	100%
Abstention	0	0%
Contre	0	0%
Total	69	100%

La motion est adoptée à l'unanimité.

Bachar KOUATLY indique que le point sera remonté.

Difficultés avec un Directeur de Groupe en Nationale 2 jeunes

Anne RUHLMANN indique que les trois équipes Bretonnes du groupe V de Nationale 2 jeunes rencontrent de multiples problèmes avec le Directeur du Groupe (absence de communication, problèmes non résolus de calendrier, non validation des résultats en ligne, ...).

Bachar KOUATLY indique que le problème doit être remonté à Erick MOURET et à la Direction Technique Nationale, Pascal AUBRY se charge du courrier.

Top 12 à Brest

Certains responsables de clubs indiquent que la Ligue de Bretagne et le Comité Départemental du Finistère n'avaient pas été impliqués dans l'édition 2018, ils souhaitent être associés de plus près à l'édition 2019, qu'ils espèrent plus ouverte que l'édition 2018.

Indication du courrier électronique des joueurs lors des prises de licence

Anne RUHLMANN indique que l'obligation d'indiquer un courrier électronique lors des prises de licences en ligne n'est pas réaliste (très jeunes joueurs par exemple), Pascal AUBRY précise que cette obligation n'est probablement pas compatible avec le RGPD en application depuis le 25 mai 2018.

Bachar KOUATLY indique qu'il remontera ce point à la Fédération.

Communication vers les licenciés

Pascal AUBRY rappelle que la lettre électronique « Bretagne Echecs Infos » est le média privilégié pour la communication d'informations aux licenciés, et invite les responsables des clubs à demander à leurs adhérents de s'abonner (formulaire en ligne sur le site web de la Ligue, dans le menu Fonctionnement, rubrique Communication).

Organisation d'un stage DEFFE en juin 2019 à Yffiniac

Pascal AUBRY indique qu'un stage DEFFE est en cours de finalisation, que la Ligue participera financièrement à son organisation et qu'il sera annoncé prochainement sur le site web de la Ligue.

Organisation de stages de formation continue (arbitrage)

Plusieurs clubs remontent des besoins de stages de formation continue pour les arbitres dont les titres arrivent à échéance.

Pascal AUBRY indique que ces stages sont pris en charge par les clubs ou les Comités Départementaux et invite les organisateurs à communiquer les informations à la Ligue pour une plus large diffusion.

Championnat de Bretagne 2019

En l'absence de réponse à l'appel lancé sur le site web de la Ligue pour l'organisation du championnat de Bretagne les 11 et 12 mai, le championnat de Bretagne aura lieu les 18 et 19 mai à Domloup (en parallèle du 21^e open Fide de Domloup).

Calendrier 2020

Le calendrier 2020 de la Fédération est en ligne, celui de la Ligue le sera prochainement.

La principale modification concerne l'étalement du calendrier des interclubs adultes, unanimement apprécié.

Recherche de Directeurs de Groupe pour la Nationale 4 adultes

Pascal AUBRY indique que plusieurs mesures ont été prises pour faciliter la tâche des Directeurs de Groupe, notamment pour l'établissement des calendriers et la saisie des résultats, et que les Directeurs de Groupe actuels des interclubs adultes (Pascal AUBRY, Henri TRELOHAN et Laurent LECORNU) cherchent des remplaçants.

Hervé DODARD se propose.

Une documentation sera mise en ligne sur le site web de la Ligue pour aider à la gestion des groupes sur le site fédéral, et un appel sera fait via Bretagne Echecs Infos.

Pascal AUBRY renouvelle ses remerciements à Bachar KOUATLY au nom de tous les responsables des clubs Bretons et lui donne rendez-vous à Brest en juin pour le Top12.

La séance est levée à 17h30.

Fait à Rennes, le 23 février 2019

La Secrétaire Générale de la Ligue
Laetitia CATHERINOT



Le Président de la Ligue
Pascal AUBRY

